MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Guide utilisateurs

Procédure de l'authentification à double facteur pour l'accès au Portail Détenteurs du système d'information sur les armes (SIA) à partir d'un téléphone portable

1. ***Pas à pas à destination des détenteurs pour l'utilisation :***

- ***D'une application TOTP***
- ***D'un code envoyé par SMS***

Nous vous recommandons d'utiliser une application d'authentification (TOTP) plutôt que les codes par SMS. Les codes de vérification sont générés directement sur votre appareil, même sans réseau mobile. Cette solution évite aussi les difficultés liées à un changement de numéro de téléphone ou à une indisponibilité de votre opérateur.

Première méthode : l'utilisation d'une application TOTP

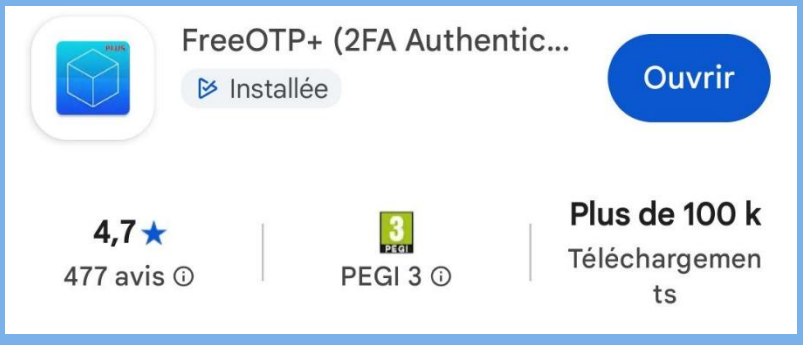
Étape 1 : Enrôlement du compte détenteur sur une application de double authentification

Pour commencer, vous devez installer sur votre smartphone l'une des applications compatibles avec le Time-based-One-Time Password (TOTP) à savoir :

- Sur Android: FreeOTP+, Google Authenticator ou Microsoft Authenticator.
- Sur iPhone: FreeOTP Authenticator, Google Authenticator ou Microsoft Authenticator.

A toutes fins utiles, nous vous recommandons fortement de privilégier l'utilisation de FreeOTP sur IPhone et de FreeOTP+ sur Android :

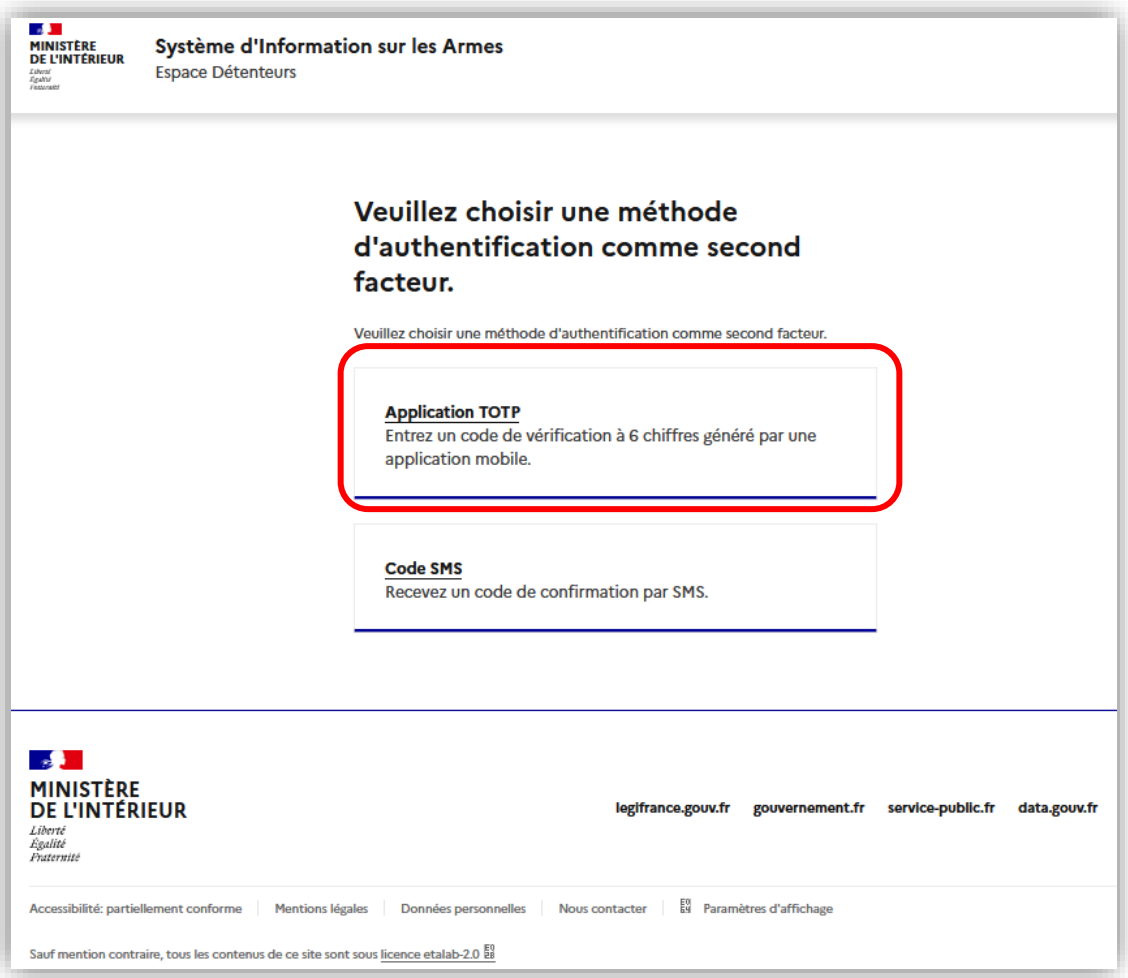




Ces quatre applications sont gratuites. Toute application portant le même nom et exigeant un paiement pour son téléchargement ou son utilisation est une version frauduleuse.
Le téléchargement de ces applications doit être exclusivement effectué sur ***les stores officiels*** tel que ***l'App store (IOS) ou le Google Play Store (Android) pour garantir la sécurité.***

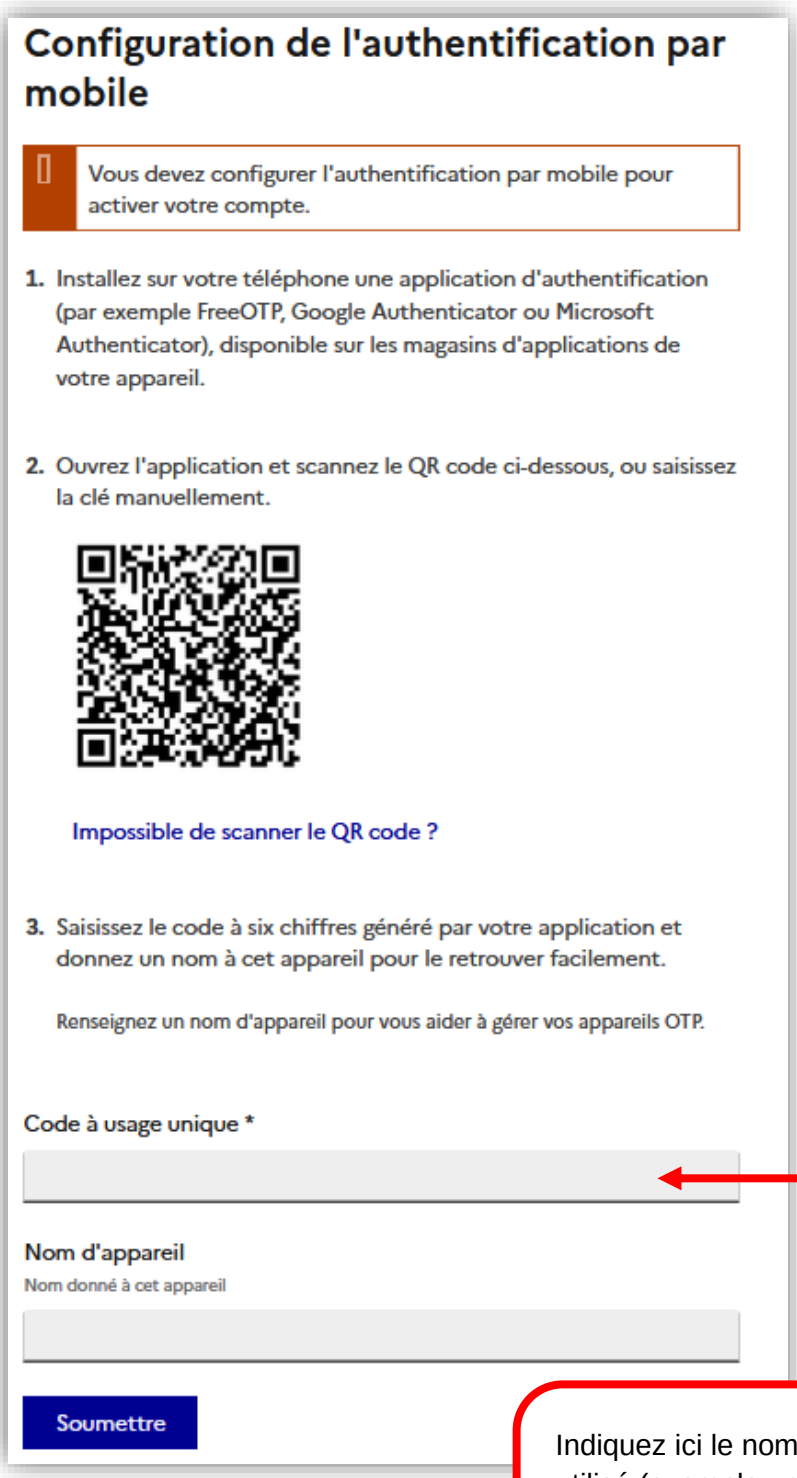
Étape 2 : Synchronisation du compte détenteur avec l'application de double authentification

Après l'application d'authentification installée, il est nécessaire de synchroniser le compte SIA. Cette opération s'effectue depuis la page de connexion du portail détenteur, après avoir saisi l'identifiant et le mot de passe habituels. En cliquant sur « Se connecter », vous êtes redirigés vers la page de sélection de la méthode d'authentification à double facteur. ***Sélectionner « Application TOTP ».***



Vous serez alors automatiquement redirigé(e) vers la page de configuration de l'authentification par mobile. ***Scannez le QR code affiché à l'écran avec votre application d'authentification.***

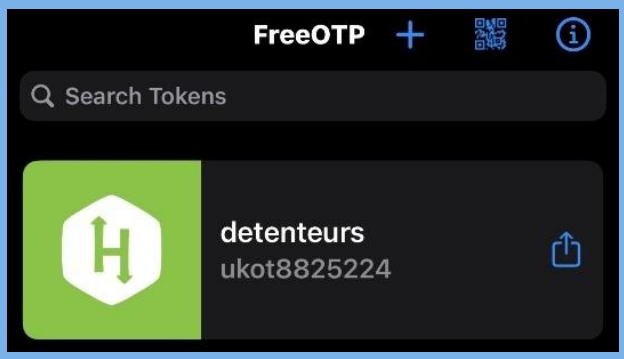
Pour ce faire, cliquez sur le pictogramme "QR code" sur votre application (FreeOTP et Microsoft Authenticator) ou sur le bouton + et le pictogramme appareil photo (Google Authenticator) :

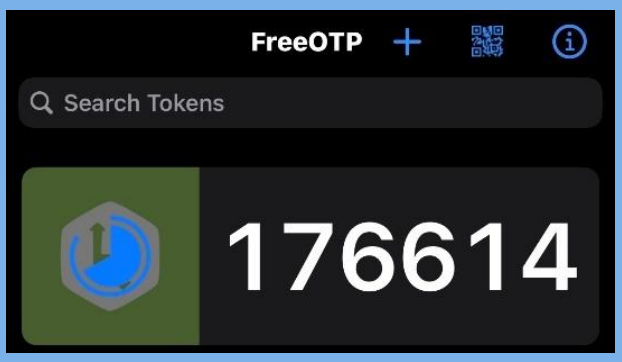


Indiquez ici le nom du téléphone mobile utilisé (exemple : marque / modèle du téléphone + votre nom). Vous pouvez également choisir d'y indiquer à la place l'identifiant de votre compte détenteur

Étape 3 : Appairage du compte détenteur

Sur votre application mobile, apparaît une entrée « Détenteurs » associée à l'identifiant de votre compte SIA. Cliquez sur l'entrée « Détenteurs » pour générer un code à usage unique à inscrire dans le champ prévu à cet effet sur votre espace détenteur. Ce code ne reste valable ***qu'une minute***. Passé ce délai, un nouveau code apparaîtra.





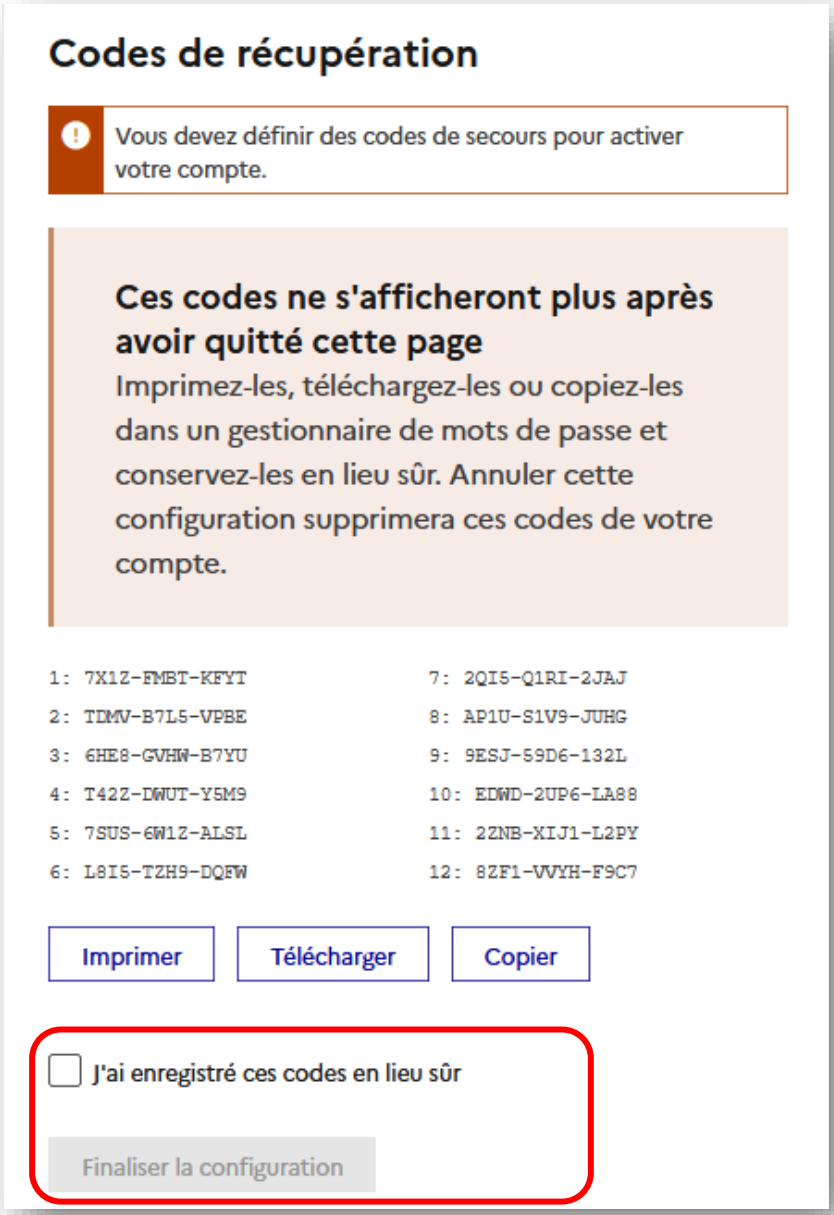
Une fois le code inscrit dans le champ, cliquez sur le bouton « Soumettre ». Vous êtes alors redirigé vers la page présentant vos codes de secours.

Etape 4 : Conservation des codes de secours

Vos 12 codes de secours apparaissent sur votre écran (cf. illustration en page 5). Ils vous permettront d'accéder à votre compte SIA si vous perdez votre second facteur d'authentification ou si vous n'avez plus accès à votre téléphone portable.

Attention : Ces codes ne seront plus affichés une fois cette page quittée. Nous vous recommandons de les imprimer, de les télécharger ou de les enregistrer dans un gestionnaire de mots de passe, puis de les conserver en lieu sûr. Si vous devez utiliser un code de secours, veiller à saisir celui correspondant au numéro de code demandé. Chaque code de secours est à usage unique.

Une fois vos codes de secours enregistrés, imprimés ou téléchargés, cochez la case « J'ai enregistré ces codes en lieu sûr ». Vous pouvez alors cliquer sur le bouton « Finaliser la configurations ». Vous êtes alors redirigé vers votre espace détenteur.



Etape 5 : Réussite de l'enrôlement

Votre enrôlement est alors terminé. Dans votre application d'authentification, vous visualisez l'entrée « Détenteurs » associée à l'identifiant de votre compte.
Désormais, pour accéder à votre compte détenteurs, il vous suffira de saisir le code à usage unique généré par votre application d'authentification en plus de vos identifiants.

* * *

Seconde méthode : l'utilisation d'un code SMS

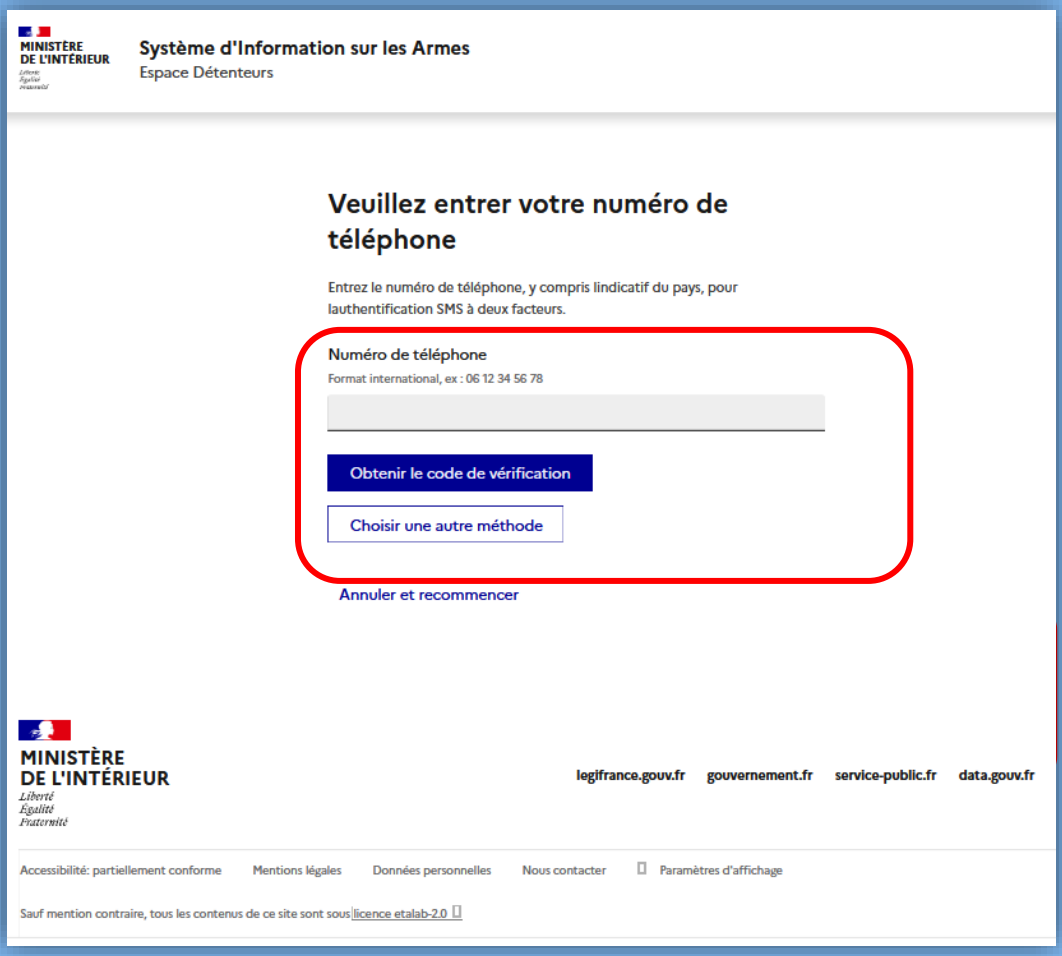
Étape 1 : Synchronisation de votre compte avec votre numéro de téléphone portable

Rendez-vous sur la page de connexion du portail détenteur et renseignez votre identifiant ainsi que votre mot de passe habituels. Cliquez sur « Se connecter ». Vous serez alors redirigé vers la page pour choisir votre méthode d'authentification à double facteur. ***Sélectionner « Code SMS ».***

Nous vous rappelons qu'il vous ait demandé de privilégier de choisir la méthode par application TOTP.

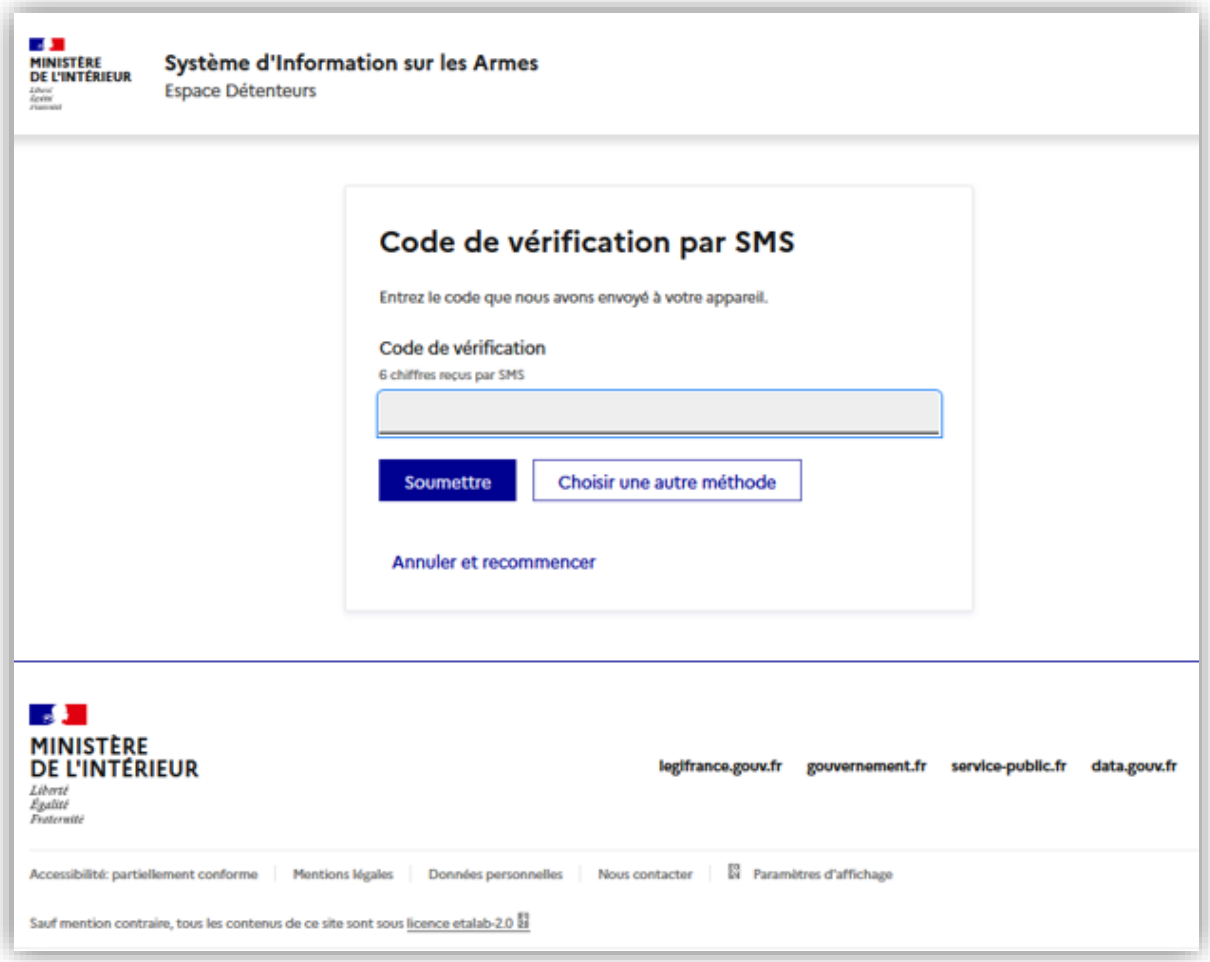
Vous serez alors automatiquement redirigé vers la page de configuration de l'authentification par téléphone portable. ***Entrez votre numéro de téléphone dans le champ prévu à cet effet.***

Attention à ne pas faire d'erreur lors de la saisie du numéro. Cliquez ensuite sur le bouton « Obtenir le code de vérification ».



Étape 2 : Appairage du compte détenteur

Vous serez alors automatiquement redirigé vers la page de saisie du code de configuration envoyé par SMS. Renseignez le code reçu par SMS sur votre téléphone portable dans le champ prévu à cet effet. Attention ce code n'est valable que pendant ***une durée de cinq minutes.***
Cliquez ensuite sur le bouton « Soumettre ». Vous êtes alors redirigé vers la page présentant vos codes de récupération. Une fois vos codes de secours enregistrés, imprimés ou téléchargés, cochez la case « J'ai enregistré ces codes en lieu sûr ». Vous pouvez alors cliquer sur le bouton « Finaliser la configurations ». Vous êtes alors redirigé vers votre espace détenteur.



Étape 3 : Réussite de la mise en place de l'authentification par SMS

La mise en place de l'authentification par SMS est alors terminée. A partir de maintenant, pour accéder à votre compte détenteurs, il vous suffira de saisir le code à usage unique envoyé par SMS sur votre téléphone portable en plus de vos identifiants.

* * *

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

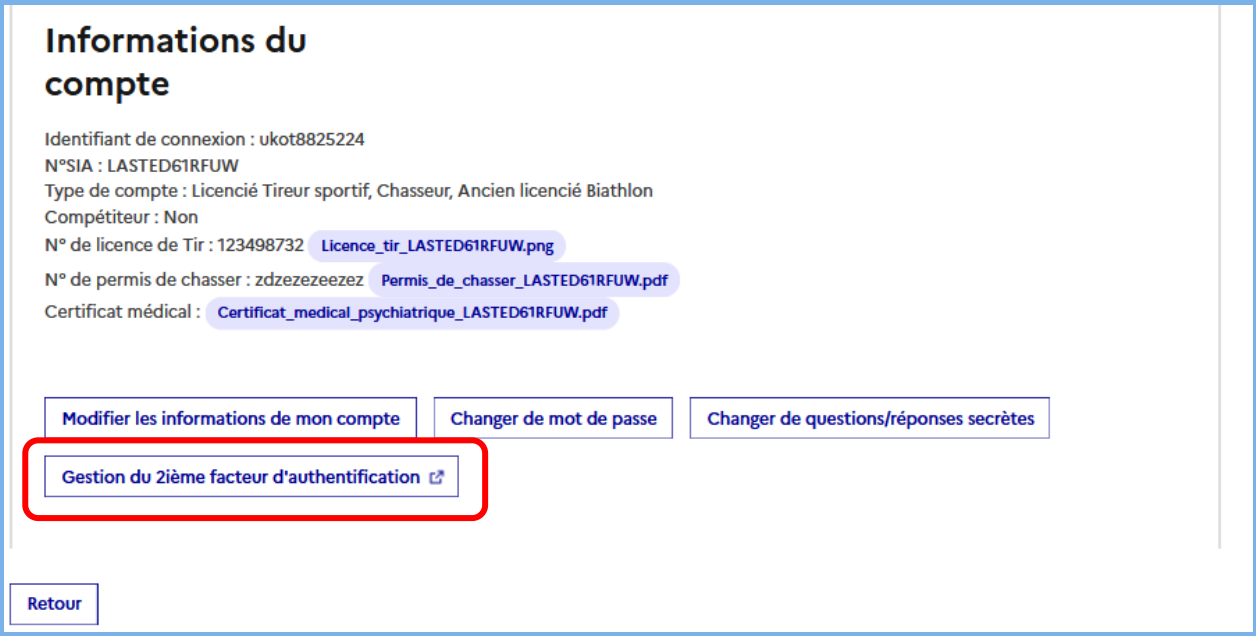
Informations importantes

Pour des raisons de sécurité, après quatre tentatives de connexion incorrectes (identifiant, mot de passe ou code à usage unique erroné), votre compte sera temporairement désactivé et donc inaccessible pendant une durée de 15 minutes.

Veuillez noter que vous serez également automatiquement déconnecté de votre compte après 30 minutes d'inactivité, ou automatiquement après 4 heures en cas d'activité. Pour vous reconnecter, il vous faudra à nouveau saisir le ***code à usage unique*** généré par votre application d'authentification ou reçu par SMS.

Gestion de votre facteur de double authentification :

Vous pouvez gérer les méthodes de double authentification associées à votre compte SIA depuis l'onglet « Mon profil ». Pour cela, cliquez sur le bouton « Gestion du 2ème facteur d'authentification ».

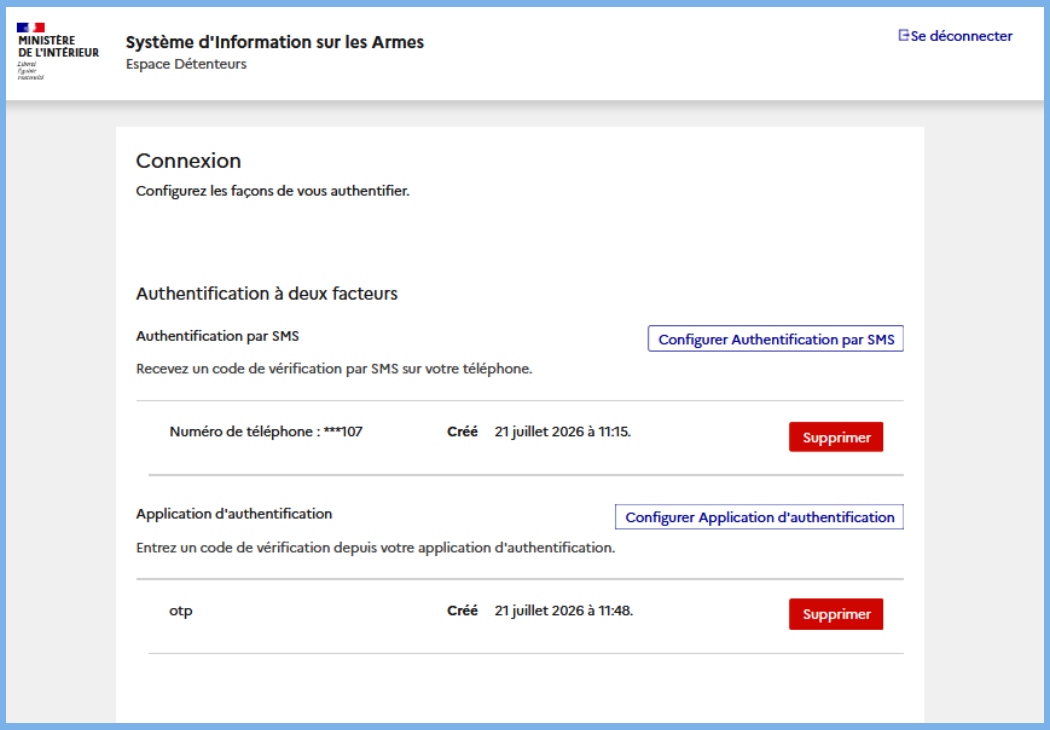


Vous serez alors redirigé vers la page de connexion où il vous sera demandé de renseigner votre identifiant et votre mot de passe puis de saisir le code à usage unique généré par votre application d'authentification (TOTP) ou reçu par SMS.

Une fois cette étape validée, vous accéderez à la page ***« Connexion - Configurez les façons de vous identifier »***, depuis laquelle vous pourrez :

- Ajouter une seconde méthode de double authentification (SMS ou application d'authentification, en fonction de la méthode déjà configurée) ;

- Réinitialiser vos méthodes de double authentification ;
- Supprimer une ou plusieurs méthodes de double authentification. Si vous supprimez l'ensemble de vos méthodes, il vous sera demandé d'en configurer une nouvelle à votre prochaine connexion.

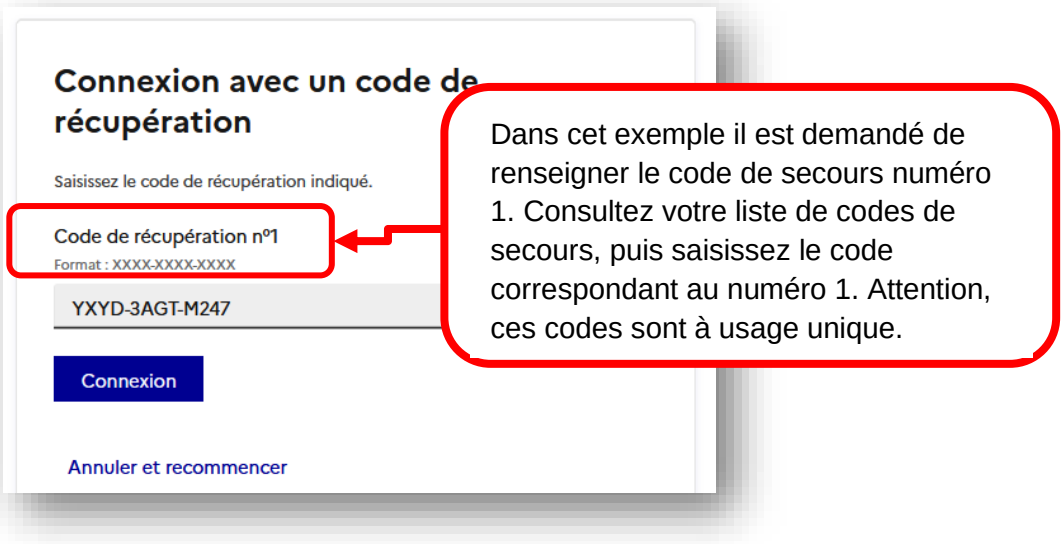


Pour des raisons de sécurité, toute action de gestion de la double authentification (ajout, réinitialisation ou suppression d'une méthode) nécessite une nouvelle vérification de votre identité. Vous devrez donc à nouveau renseigner vos identifiants et saisir votre code à usage unique. Cette mesure permet de garantir que vous êtes bien à l'origine de la demande.

Accéder à son compte en cas de perte de mobile ou de connexion à l'application d'authentification :

Si vous avez perdu votre téléphone portable ou que vous ne pouvez plus vous connecter à votre application de double authentification, vous pouvez utiliser vos codes de secours pour accéder à votre compte.

Pour ce faire, lors de la connexion au portail détenteur, après avoir renseigné l'identifiant et le mot de passe habituel, il convient de sélectionner l'option ***« Choisir une autre méthode » et cliquer sur le bouton « Code de récupération »***. Vous êtes redirigé(e) vers la page « Connexion avec un code de récupération ». Veuillez saisir le code de récupération correspondant au numéro de code demandé, en vous référant à la liste fournie lors de la configuration de votre second facteur d'identification. Cliquez ensuite sur le bouton « Connexion ».



Vous êtes alors redirigé vers une page où vous permettant de réinitialisez votre second facteur d'authentification. Pour cela, cliquez sur le bouton correspondant à votre méthode de double authentification.

Si vous n'aviez pas accès à téléphone mobile, vous pouvez directement accéder à votre compte en cliquant sur le bouton ***« continuer sans rien changer ».*** Vous serez ensuite redirigé vers votre espace détenteur.

